

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	03 Décembre 2018	<b>Séance du : 19 Décembre 2018</b>
		L'An Deux Mille dix-huit, le 19 Décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<b>Votes : 34</b>	
Présents : 23	Pour : 34	
Absents : 11	Contre :	
Représentés : 11	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé)

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Michel SABATIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieuran Cabrières) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Joseph RODRIGUEZ (St Félix de Lodez), Mme Sylvie MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Henri JURQUET (Brignac), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan)

Absents : Mme Bénédicte BENARD (Canet), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

### **Objet : Ressources humaines – Mise à jour des taux de promotion pour les avancements de grade**

Monsieur COSTE rappelle qu'en application de l'article 49 alinéa 2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les taux de promotion applicables à chaque grade d'avancement, sont fixés par l'assemblée délibérante, après avis du Comité Technique.

Les ajustements soumis au Conseil communautaire, suite à l'avis du Comité Technique réuni le 04 décembre 2018, visent les nouveaux grades d'avancement au sein de notre collectivité liés à la nomination d'un agent dans le grade de cadre de santé de 2<sup>ème</sup> classe suite à la réussite d'un concours.

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>GRADE D'AVANCEMENT</b>	<b>TAUX (%)</b>	
	C	Adjoint Administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe		100%
		Adjoint Administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe		100%
	B	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe		100%
		Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe		100%
	A	Attaché principal		100%
Attaché hors classe		100%		

FILIERE ANIMATION	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	C	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
		Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
	B	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe		100%	

FILIERE CULTURELLE	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	B	Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
		Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
	C	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe		100%	

FILIERE SECURITE	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	C	Garde Champêtre Chef	100%
		Garde Champêtre Principal Chef	100%

FILIERE SOCIALE	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	B	Educateur Principal de Jeunes Enfants	100%

FILIERE MEDICO-SOCIALE	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	C	Auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
	A	Puéricultrice de classe supérieure	100%
		Puéricultrice hors classe	100%
		<b>Cadre de santé 1<sup>ère</sup> classe</b>	<b>100%</b>
		<b>Cadre supérieur de santé</b>	<b>100%</b>

FILIERE SPORTIVE	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	C	Opérateur des APS qualifié	100%
		Opérateur des APS principal	100%
	B	Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
		Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

FILIERE TECHNIQUE	CATEGORIE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
		Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
		Agent de Maîtrise principal	100%
	B	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
	A	Ingénieur principal	100%
Ingénieur Hors classe		100%	

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 12 décembre 2018.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la mise à jour des taux de promotion pour les avancements de grade telle que présentée dans le tableau ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX